



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question écrite n° 14355

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'importance, qu'il a lui-même soulignée, du développement de la vie associative. Or, pour mener à bien leurs projets, les associations manquent de fonds propres. S'il existe un dispositif, créé par la loi du 11 juillet 1985, les autorisant, sous certaines conditions, à émettre des valeurs mobilières appelées « titres associatifs », ceci n'a pas permis de réduire la difficulté rencontrée par les associations pour se constituer des fonds propres. La FONDA propose une mesure qui aurait pour objectif, avec une incitation fiscale pour les souscripteurs, de créer des associations relais par champs associatifs, destinées à recevoir les dons et à les remettre à disposition d'associations émettrices de titres associatifs. Il lui demande les perspectives de l'action du Gouvernement s'inspirant de cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14355

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 2003, page 1913